

Parents-adolescents : des représentations opposées du risque

Pourquoi les adolescents contactent-ils le service de téléphonie santé Drogues Info Service ? Quelles sont leurs préoccupations ? Barbara Lilin a compulsé des centaines de fiches résumant les entretiens entre les écoutants et ces jeunes. À 14 ans, ils appellent pour le tabac, à 16 ans pour le cannabis ; la majorité affiche un désir d'arrêter mais ils appellent surtout pour parler de leur rapport au produit. Un dialogue utile car les parents ont des difficultés à dialoguer avec ces adolescents ; en demandant l'arrêt de la consommation sans aller plus loin, ils renvoient leur adolescent à sa situation d'enfant.

Service d'accueil téléphonique pour l'information et la prévention en matière de drogues et toxicomanies, Drogues Alcool Tabac Info Service (Datis)¹ est un service public, national, accessible à tous, ouvert sept jours sur sept de 8 heures à 2 heures du matin. Placé sous l'autorité de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), le service a pour vocation d'aider toute personne concernée directement ou indirectement par un problème de drogue. Ses missions sont l'information, le conseil, le soutien et l'orientation. Si les appels de parents sont très présents depuis la création du service, en 1990, les appels de jeunes, et notamment d'adolescents et de préadolescents, se sont développés progressivement. Ces appels correspondent à une démarche volontaire et spontanée, d'où l'intérêt de restituer les demandes, questionnements, préoccupations qui sont le fruit des représentations différenciées de la part des parents et des jeunes qui ont recours au service.

Arrêt et demande d'aide

Les appels de jeunes de moins de 20 ans se sont développés de façon significative de 2000 à 2004 avec l'élargissement du champ de compétence du service à l'alcool et au tabac et le passage à un numéro d'appel à trois chiffres, facile à mémoriser. En 2004, les appels de jeunes de moins de 20 ans représentaient un quart de l'ensemble des appels reçus par le service. En 2005, la part de ces appels dans l'activité du service a notablement baissé, peut-être

en lien avec les évolutions du dispositif (fin du 113 comme numéro d'appel du service et modification du nom des lignes).

Dans les fiches de compte rendu des communications, les appels des jeunes sont regroupés en trois tranches d'âge : les moins de 14 ans, les 15-19 ans, puis les jeunes adultes (20-24 ans). Malgré la diversité des âges et des consommations, il est frappant de constater qu'une question revient de façon massive et récurrente dans ces appels : la question de l'arrêt. Elle se présente sous différentes formes : arrêt envisagé, souhaité, projet et préparation de l'arrêt, évoca-

tion de difficultés rencontrées lors de tentatives antérieures, expression de la crainte de ne pouvoir réussir à arrêter, demande d'aide, etc.

Il est intéressant d'observer que ce désir d'arrêt concerne de jeunes consommateurs, des 12-13 ans en ce qui concerne le tabac et 15-16 ans pour le cannabis. De même, ces demandes d'aide à l'arrêt émergent alors que la consommation est parfois encore récente, quelques mois, un an ou deux, et pas forcément massive.

Il ne semble pas qu'il s'agisse simplement d'un mode d'accès au service,

de ce que les jeunes penseraient qu'il faut dire : au cours des entretiens, en effet, une réelle préoccupation des jeunes apparaît autour de cette question, et les tentatives d'arrêt en cours ou ayant précédé l'appel sont évoquées.

Si cette thématique est commune aux trois tranches d'âge, elle préoccupe également fortement les parents qui appellent. En revanche, les produits consommés, les motivations évoquées autour de cet arrêt, le regard porté sur le produit et la consommation évoluent avec l'âge.

Moins de 14 ans : l'angoisse du « cancer »

Les jeunes appellent Datis surtout pour leur consommation de tabac : plus de deux tiers de leurs appels concernent exclusivement le tabac. Ils sont essentiellement âgés de 12-13 ans. Le tabac est le produit le plus évoqué mais aussi celui qui paraît générer le plus de peur. Les spots télévisuels diffusés en 2004 ont beaucoup marqué ces jeunes et suscité de nombreux appels de demande d'arrêt ou d'information : « *J'ai vu le spot à la télé, la dame avec le trou dans la gorge et je voudrais arrêter de fumer.* » Ils ont également suscité des appels de jeunes inquiets voire angoissés pour un parent ou un proche qui fume. Le risque évoqué par ces jeunes est le risque de cancer, les autres risques liés à la consommation de tabac ne paraissent pas connus. Le cancer évoque des images de mort et suscite la peur mais ces jeunes semblent disposer de peu de connaissances sur le lien entre ce risque et la consommation. « *Parfois, je vois des morts à la télé qui meurent du cancer de la cigarette, alors je veux pas bousiller ma vie mais j'arrive pas à arrêter.* »

En ce qui concerne les motivations évoquées par les jeunes pour arrêter : la peur de mourir et le risque de cancer sont évoqués, souvent en lien avec les spots ou d'autres messages, parfois en lien avec des décès dans l'entourage.

Certains jeunes qui viennent de commencer à consommer évoquent le fait qu'ils ne se retrouvent pas dans cette consommation, qu'elle ne leur apporte pas de plaisir et mentionnent souvent un contexte de consommation en groupe, souvent avec des plus âgés, qui les amèneraient à consommer sans qu'ils en aient vraiment envie au départ.

Dans ces appels de préadolescents, les motivations évoquées sont assez générales : « *C'est mauvais pour la santé...c'est pas bien de fumer...* » ou liées à l'extérieur « *Si mes parents l'apprennent, je vais me faire tuer.* » Peu de jeunes évoquent un désir pour eux-mêmes ou des motivations plus personnelles. Seule la question de l'argent est parfois évoquée comme motivation plus personnelle à l'arrêt. Parfois, il semble que le jeune ait du mal à se déterminer entre le discours des adultes sur les risques et la fonction du produit dans le groupe.

De nombreux appelants de cet âge disent qu'ils ont essayé d'arrêter mais n'y arrivent pas, qu'ils craignent de ne pas y arriver, ils se disent accros. Certains ont déjà mis en place des stratégies personnelles pour arrêter ou diminuer leur consommation de tabac.

15-24 ans : la préoccupation de la dépendance et le désir d'arrêt

Chez les 15-19 ans, la part du tabac comme motif d'appel baisse (environ 30 %) et celle du cannabis augmente (plus d'un tiers). Les demandes d'information sur les effets et les risques du produit sont peu fréquentes ; il s'agit plutôt de demandes précises liées à un problème de santé (physique ou psychique) rencontré par le jeune. Ce dernier s'interroge sur le lien éventuel entre ce problème et sa consommation. Dans plus des trois quarts des appels d'adolescents, la demande exprimée en début d'appel est une demande concernant l'arrêt.

Ces appels émanent surtout de jeunes de 15 à 17 ans. On n'y retrouve pas la tonalité de peur présente chez les plus jeunes à propos du tabac mais plutôt un questionnement, l'expression d'une préoccupation. En effet, à travers ces demandes concernant l'arrêt, il semble que ce soit la question de la dépendance qui préoccupe les appelants. Elle est parfois directement nommée (« *ça m'énerve d'être accro* »), elle apparaît aussi dans le sentiment fréquemment évoqué de ne pas pouvoir réussir à arrêter, la peur de ne pas y arriver ou encore le récit de tentatives d'arrêt ou de diminution qui ont échoué.

Par ailleurs, il est frappant d'observer combien la question de la nervosité est

fréquemment mentionnée dans ces appels. Quand ils parlent de leur consommation, ces adolescents disent souvent que fumer du cannabis les calme, leur permet de ne pas réfléchir, de ne pas se prendre la tête, de se sentir bien, de se détendre. Tabac ou cannabis, il ne s'agit généralement plus d'une consommation en groupe, « festive », mais plutôt d'une consommation quotidienne et en solo. La notion de détente paraît ici renvoyer au besoin d'évacuer des tensions, de retrouver son calme. Parfois, il est question du besoin de ne plus penser, voire d'oublier. *A contrario*, l'énerverment, l'irritabilité, la nervosité sont les principales difficultés évoquées lors de l'arrêt.

Contrairement aux appels des plus jeunes, le désir d'arrêt n'est pas énoncé en lien avec la peur que la consommation ne soit découverte par les parents, et les préoccupations concernant les risques encourus au niveau de la santé sont pratiquement absentes de ces appels. Cependant, il est souvent difficile de savoir pourquoi l'appelant souhaite arrêter, quelles sont ses motivations.

Ce désir d'arrêt paraît à la fois réel et fragile. En effet, si ces jeunes appelants identifient bien ce que leur apporte le produit, ils évoquent peu, voire pas du tout, les risques ou conséquences négatives de leur consommation. Deux lectures sont possibles : soit ils ne ressentent pas ces conséquences négatives, soit ils ne les perçoivent pas. L'envie d'arrêter paraît surtout liée au sentiment d'être devenu dépendant, d'avoir perdu sa liberté et le contrôle de sa consommation. Ce désir d'arrêt ne correspond souvent pas encore à un projet d'arrêt mais il permet au jeune d'interpeller un interlocuteur adulte pour parler de sa consommation et de son vécu.

Chez les 20-24 ans, la tonalité change : le désir d'arrêt s'accompagne d'un regard souvent négatif sur le produit et les conséquences de la consommation sur les activités, les relations, la scolarité, la motivation, etc. Dans ces appels où les demandes concernent également majoritairement l'arrêt, ce qui motive l'envie d'arrêter apparaît beaucoup plus nettement, qu'il s'agisse d'une vision critique des effets de la consommation ou d'un désir d'arrêt

plutôt lié à un projet personnel ou professionnel (début des études, entrée dans la vie active, désir d'enfant, etc.).

Angoisse parentale : un risque pour l'écoute

Les parents nous contactent surtout au sujet des consommations de drogues illicites. En 2005, ce thème représentait les trois quarts de leurs appels. Dans la moitié des cas, il s'agissait de cannabis. Le tabac est pratiquement absent (4 % des appels), alors qu'il préoccupe les jeunes appelants. L'alcool est évoqué dans 14 % des appels de parents mais dans plus de deux tiers de ces appels, l'enfant concerné est majeur.

La découverte d'une consommation de cannabis suscite souvent beaucoup d'inquiétude, de peur, voire parfois une véritable angoisse qui peut submerger le parent. La notion de drogue déclenche une peur parfois paralysante et ne repose pas sur une appréhension claire des risques encourus. Souvent, cette peur n'est pas la peur de quelque chose de précis et déterminé lié à la consommation du jeune et à sa situation mais plutôt une peur *a priori*, liée aux images et représentations associées aux drogues illicites.

Ce sentiment peut entraîner des difficultés dans la relation avec le jeune. La peur et le manque de connaissances sur la nature des risques encourus génèrent chez le parent le besoin d'agir et d'agir vite afin que cette consommation cesse. Le parent cherche alors à convaincre son enfant d'arrêter, voire exige un arrêt. Il lui est difficile de prendre le temps d'entendre ce que vit le jeune avec ce produit et d'entamer un réel dialogue. L'adolescent consommateur se sent alors remis dans une position d'enfant face à un adulte qui prétend savoir ce qui est bon pour lui et ce qu'il doit faire. Cela l'amène souvent soit à chercher la provocation, soit à nier, minimiser ou banaliser sa consommation et les risques, soit à se soumettre en apparence tout en poursuivant sa consommation mais de façon dissimulée. Cela ne facilite pas l'expression des questionnements et préoccupations des jeunes concernant leur consommation et leurs difficultés.

Une partie importante des appels de parents correspond à des situations où la consommation est plus ancienne et

où les difficultés rencontrées sont multiples et importantes : problèmes scolaires, problèmes de comportement, importantes difficultés dans les relations familiales, difficultés psychologiques, voire psychiatriques, problèmes avec la justice, etc.

Dans ces appels, bien que la consommation paraisse être un élément au sein d'un ensemble complexe, elle est souvent la principale préoccupation du parent et identifiée comme la cause et l'origine des difficultés. Cela rend plus difficile le dialogue avec le jeune, qui vit souvent la consommation comme une aide, quelque chose qui lui permet de tenir.

Dans cette représentation, centrée sur le produit, on retrouve la difficulté évoquée précédemment de pouvoir appréhender la consommation de

façon personnalisée, en la situant dans le contexte de la vie du jeune afin de pouvoir en éclairer le sens et la fonction.

Barbara Lilin

Responsable régionale du pôle région Nord de Datis, Lille.

1. *Drogues Alcool Tabac Info Service se décline en trois numéros :*

- *Drogues Info Service : 0 800 23 13 13, appel gratuit depuis un poste fixe. Avec un portable, composez le 01 70 23 13 13, prix d'une communication ordinaire, 7 jours sur 7 de 8 heures à 2 heures ;*
- *Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures ;*
- *Écoute Alcool : 0 811 91 30 30, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, 7 jours sur 7, de 14 heures à 2 heures.*

Il existe également un site Internet www.drogues.gouv.fr, offrant la possibilité de poser des questions, de consulter les adresses utiles, une documentation, etc.